

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DU POSTE ACHATS

CONTEXTE

Afin d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux achats de biens et de services (scope 3 amont), la Banque de France vise l'ensemble des émissions indirectes associées à sa chaîne d'approvisionnement : production, transformation et fourniture des biens et services achetés.

Cette méthodologie s'appuie sur les référentiels BEGESr, GHG Protocol et ISO 14069 et se situe au plus près possible des réalités physiques et économiques.

Elle combine deux approches complémentaires en fonction du type de données disponibles :

- **L'approche physique** est privilégiée en présence de *données d'activité* (exprimées en unités physiques, par exemple : tonnes, litres). Elle permet d'obtenir un niveau de précision élevé des émissions de GES associées aux flux matériels, en particulier de biens.
- **L'approche monétaire** est utilisée lorsque seules les *dépenses* associées aux achats (exprimées en €HT) sont disponibles. Elle permet d'estimer les émissions à partir des flux économiques et elle est particulièrement utilisée pour les achats de services de la Banque de France.

L'articulation de ces deux approches permet de mobiliser systématiquement les données les plus pertinentes et les plus représentatives disponibles.

SOURCES DES DONNÉES

La méthodologie couvre l'ensemble du périmètre des achats de la Banque de France, incluant à la fois les activités tertiaires et les activités industrielles (papeterie et imprimerie).

Plusieurs types de données sont mobilisés :

- **Les inventaires physiques** (matières premières achetées telles que le coton, les encres et les emballages). Pour certains produits, ces données sont associées à des analyses de cycle de vie.
- **Les données comptables et financières**, complétées par des informations administratives relatives aux fournisseurs (identité, secteur d'activité via les codes NAF/NACE, localisation géographique). Ces données permettent de disposer d'une description des achats facilitant l'attribution du facteur d'émission le plus pertinent possible.
- **Les données individuelles relatives à nos fournisseurs principaux** (représentant environ 80 % de nos dépenses). Ces données sont obtenues i) via des sources externes incluant des bases environnementales spécialisées ; ii) via les informations publiques disponibles (BEGES, rapports RSE, rapports extra-financiers, engagements publics) ; et iii) via des questionnaires adressés aux fournisseurs sur leur performance environnementale lorsque cela est pertinent. Par ce biais, la Banque de France enrichit sa connaissance de l'impact carbone de ses

fournisseurs (spécificités des procédés, mix énergétique, chaîne d’approvisionnement) et améliore la représentativité des facteurs d’émission utilisés.

PRINCIPE DE CALCUL DES EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Deux modalités de calcul sont appliquées :

- Approche monétaire :
Émissions (tCO₂e) = Dépense (€ HT) × Facteur d’émission (kgCO₂e/k€ HT) / 1 000 000
- Approche physique :
Émissions (tCO₂e) = Quantité (unité) × Facteur d’émission (kgCO₂e/unité) / 1 000

Les facteurs d’émission sont sélectionnés selon une hiérarchie descendante, des données les plus spécifiques vers les plus génériques :

Type de FE	Source	Unité
Facteurs d’émission physiques	<ul style="list-style-type: none"> - analyses de cycle de vie (ACV) internes ou sectorielles, - bases de données environnementales de référence (ADEME, Ecoinvent), - évaluations européennes, notamment le Product Environmental Footprint (PEF) du billet de banque pour certaines matières premières industrielles. <p>Dans le cas du coton et des fibres alternatives, les facteurs disponibles sont appliqués selon une allocation massique.</p>	kgCO ₂ e/t kgCO ₂ e/l etc.
Facteurs d’émission spécifiques aux fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires envoyés aux fournisseurs les plus significatifs - Bases de données spécialisées (ex : ADVAES) notamment pour certains fournisseurs dans le secteur des services et du numérique. - Données issues d’analyses de cycle de vie (ACV), notamment pour certains fournisseurs informatiques (équipements, cloud, services numériques). - Données publiques issues de rapports extra-financiers, BEGES, rapports RSE. 	kgCO ₂ e/k€ de chiffre d’affaires
Facteurs d’émission monétaires sectoriels	Facteurs d’émission monétaires sectoriels principalement issus de la Base Carbone® de l’ADEME.	kgCO ₂ e/k€

	<p>Ils sont attribués sur la base :</p> <ul style="list-style-type: none">- de la description détaillée des catégories d'achats (nature du bien ou service),- des catégories comptables,- et, lorsque nécessaire, du secteur d'activité du fournisseur (code NAF/NACE).	
--	---	--